

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# L'évolution de l'habitation de l'Ilet entre 1731 et 1765 d'après deux inventaires

Lucien-René Abenon

Numéro 60, 2e trimestre 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043830ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043830ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

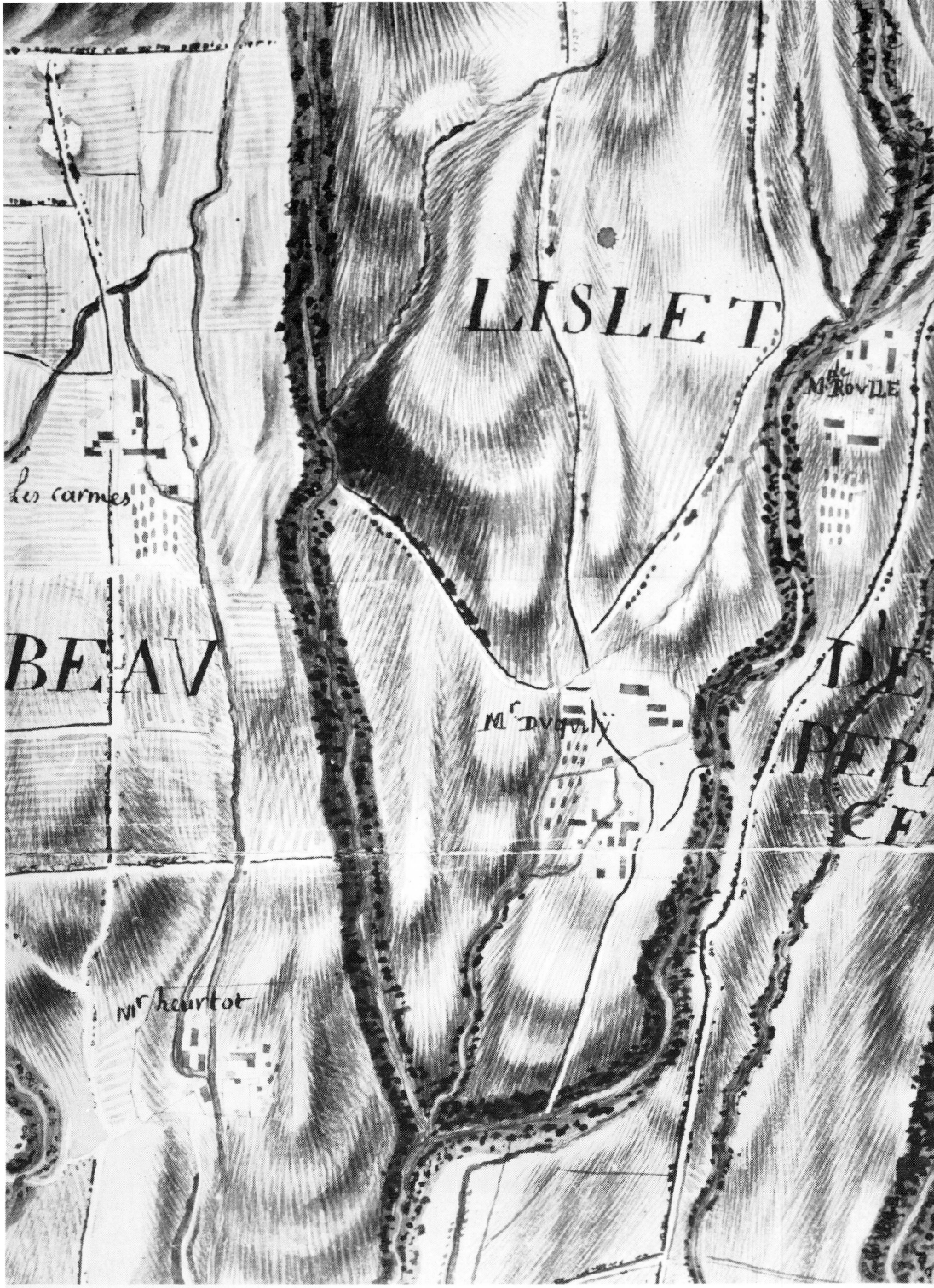
0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Abenon, L.-R. (1984). L'évolution de l'habitation de l'Ilet entre 1731 et 1765 d'après deux inventaires. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (60), 3-12. <https://doi.org/10.7202/1043830ar>



LISLET

Les carmes

BEAV

M<sup>re</sup> ROVILLE

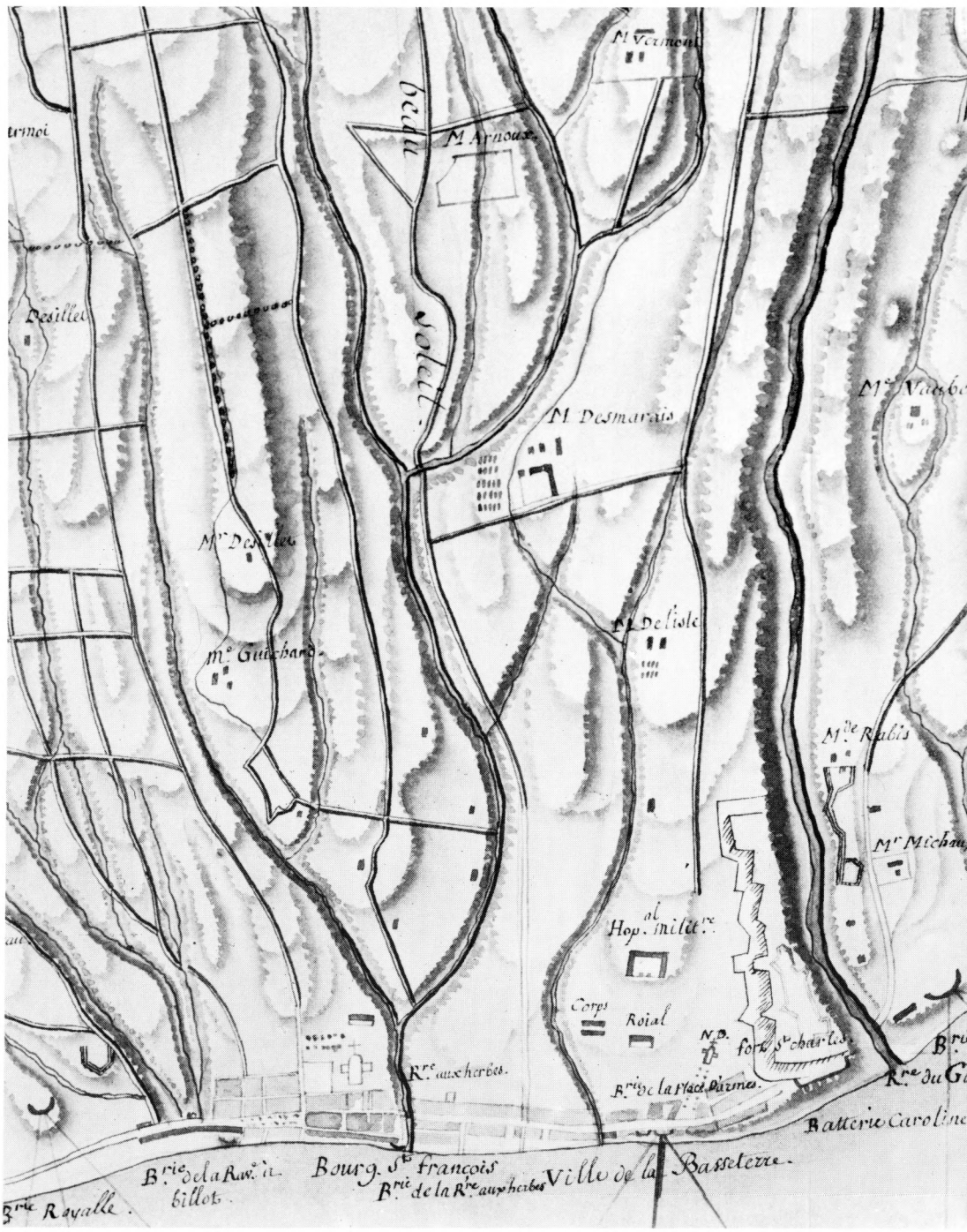
M<sup>re</sup> DUBOIS

DE PERA  
CF

M<sup>re</sup> heurtot

PLANCHE I

Extrait de la carte 179 A, Archives d'Outre-Mer, fonds D.F.C.,  
Défense et Fortifications des Colonies ; carte datée du 26 mars 1765. Elle  
révèle la position de l'habitation ; à noter que le dessinateur a déformé  
le nom de Duquerry en Duquily.



Arnoi

Deslille

M<sup>e</sup> Deslille

M<sup>e</sup> Guichard

Brie de la Riv. à billot

M. Arnoux

M. Desmarais

M. Deslisle

Hop. militaire

Corps Royal

Riv. de la Riv. aux herbes

M<sup>e</sup> de Rabis

M<sup>e</sup> Michaud

N. D. fort St Charles

Batterie Caroline

Brie Royale

Brie de la Riv. à billot

Bourg St François

Riv. de la Riv. aux herbes

Ville de la Basseterre

## PLANCHE II

Extrait de la carte 185 A, Archives d'Outre-Mer ; fonds D.F.C. ; non datée, mais postérieure à 1765, ce qui explique que l'Îlet porte maintenant le nom de son nouveau propriétaire, Vermont. La carte a l'intérêt de montrer ce qu'est la position réelle de l'habitation par rapport à Basse Terre.

# L'évolution de l'habitation de l'Ilet entre 1731 et 1765 d'après deux inventaires

*par*  
Lucien-René ABENON

La sucrerie de l'Ilet sur les hauts de Basse-Terre est étroitement liée à la destinée de la famille Duquerry. Pendant près d'un siècle, ces protestants d'origine rochelaise ont possédé l'habitation et se sont efforcés de transmettre leur propriété à leurs héritiers naturels, dans des conditions souvent difficiles. En effet, en tant que réformés, ils devaient soit faire acte de catholicité, ce qui leur donnait un état civil régulier, soit fuir en abandonnant tous leurs biens. C'était là un cruel dilemme auquel aucun d'eux n'échappa. Certains acceptèrent de se faire catholiques et sauvèrent leurs biens ; d'autres s'enfuirent à Londres et perdirent par la même occasion ce qui leur appartenait dans l'île. Cette situation explique les tractations auxquelles donna lieu le domaine que nous étudions. Leurs traces ont été conservées aux Archives Nationales, dans le dossier Duquerry (1) et dans celui de François Lemercier de Vermont (2).

L'origine de l'habitation remonte aux sources mêmes de l'Histoire de la Guadeloupe, puisque le recensement de 1671 (3) nous révèle la présence d'Isaac I<sup>er</sup> Duquerry (4), dans les hauts de Basse-Terre, sur la Montagne de l'Espérance. Il y détient un terrain de 300 pas de long sur une

---

\* (1) A.N., col. E 163.

(2) A.N., col. E 276.

(3) Archives d'Outre-Mer, recensement G 1 468.

(4) Pour mieux distinguer les personnages, dont plusieurs portent le même prénom, nous les avons numérotés. Cf. tableau généalogique ci-joint.

largeur d'autant, qui est cultivé pour moitié en cannes, le sixième étant consacré aux vivres, le reste en savane (5). Isaac Duquerry exploite encore au même endroit un ilet (6) appartenant à M. Houel. Sur le premier terrain il y a une maison de maçonnerie, une cuisine et une étuve. La main-d'œuvre est relativement importante pour l'époque. Elle est dirigée par le « S. Lalande, huguenot » et comporte cinq nègres, quatre négresses, cinq négrillons et une négrite. Le cheptel n'est pas négligeable : un cheval et six bœufs. Sans qu'il soit absolument possible de le prouver, nous serions tenté d'assimiler le premier terrain à l'habitation du Pavillon, d'une superficie de neuf carrés, que les Duquerry posséderont en 1731 sans qu'ils puissent d'ailleurs justifier d'aucun titre de propriété (7). Le terrain, détenu à bail de M. Houel, est presque à coup sûr la future habitation de l'Ilet.

Ce qui est certain, par contre, c'est que cette dernière fut vendue à Isaac Duquerry le 16 septembre 1672, par-devant les notaires royaux du Châtelet de Paris. Charles Houel, l'ancien propriétaire de l'île, qui depuis 1664 avait quitté la Guadeloupe, ne dut pas trop se faire tirer l'oreille pour abandonner un domaine qu'il ne pouvait plus exploiter directement. D'autre part, il était intéressant pour Isaac Nicolas de se constituer une habitation étendue qui, jointe à la terre contiguë du Pavillon, représentait près de 200 carrés, c'est-à-dire presque 200 de nos hectares, située dans un secteur bien desservi par les routes et très anciennement « habitué ».

Isaac Nicolas mourut en 1684, à la veille de la révocation de l'Edit de Nantes, ce qui lui épargna d'ailleurs bien des tourments. Il laissait parmi ses héritiers trois fils, Augustin, Isaac II et Henry, qui continuèrent à exploiter l'habitation. On doit penser qu'après la révocation de l'Edit de Nantes, comme beaucoup de membres de la R.P.R., les Duquerry acceptèrent d'obéir aux injonctions royales et de se convertir en attendant des jours meilleurs. Pourtant en

---

(5) Recensement de 1671 cité précédemment.

(6) On sait qu'un Ilet est une habitation circonscrite par les deux bras d'une rivière.

(7) Inventaire de 1731.

(8) Archives d'Outre-Mer, G I 469. Il figure sous le vocable d'Isaac Nicolas, le nom Duquerry ayant été très vraisemblablement omis par erreur.

1694, tenaillés par des remords, les trois frères s'enfuirent et gagnèrent Londres pour y faire profession de la foi réformée. L'un d'entre eux cependant, Henry, revint dans l'île en 1703, suffisamment à temps pour éviter la confiscation de l'habitation, et il en continua l'exploitation. Il se maria, eut de nombreux enfants, mais vers 1730, en proie à des scrupules religieux, il se décida de nouveau à fuir. Pour en éviter les suites néfastes, il eut l'idée de mettre son habitation à bail et de la confier à Robert Germain Coquille, un jeune conseiller assesseur, dont l'intégrité était déjà solidement établie, semble-t-il. Henry Duquerry nomma pour son procureur le S. de Vipart qui appartenait à une vieille famille de l'île et dans lequel il avait sans doute confiance. Il fit faire un inventaire de son habitation avant de partir pour l'Angleterre. Ce document qui figure dans son dossier aux Archives Nationales nous permet d'avoir une vue très complète de l'habitation en 1731.

Daté du 22 mai de la même année, il est divisé en plusieurs rubriques.

1° Les terres : « Une habitation appelée l'Ilet située à la Montagne de l'Espérance quartier de la Basse Terre entre deux rivières qui jointes ensemble composent la rivière aux Herbes ». Elle est estimée à 150 000 livres alors que l'habitation du Pavillon, située entre la rivière aux Herbes et la rivière du Galion, est évaluée à 8 000. Cette dernière est inculte.

2° Les bâtiments. Ils correspondent d'assez près aux constructions décrites par le P. Labat et le marquis de Casaux (9). La maison du maître est grande, 60 pieds × 24.

Elle est construite en maçonnerie et en planches. Notons que rien n'est dit de son ameublement alors que le moindre outil est estimé. On peut penser que selon l'habitude aux Iles, le mobilier était rudimentaire, à moins qu'Henry n'en ait disposé en faveur de ses parents ou de ses amis, ce qui est très possible.

La maison comporte encore « une cave avec son escalier de pierre » et une cuisine « avec sa cheminée, deux fours et un potager (10) à six fourneaux et en très mauvais état ». Le tout

---

(9) P. LABAT, *Nouveaux voyages...*, éd. 1722, T. 3 ; Marquis de CASAUX, *Essai sur l'art de cultiver la canne et d'en extraire le sucre*, Paris, 1781.

(10) C'est une sorte de cuisinière.



est évalué à 15 000 livres, somme relativement modique qui montre bien que le tout n'était pas luxueux.

L'habitation comporte encore un moulin à eau de 40 pieds sur 25 de large « de charpente couvert de paille sur lattes ». Il est estimé à 17 300 livres alors que son équipement, entre autres « trois tambours de fer montés sur leurs rouleaux et table (11) », a une valeur de 3 000 livres.

La sucrerie est spacieuse, 60 pieds sur 30 ; elle est en maçonnerie et en pierres de taille, et est recouverte d'essentes. Elle comporte cinq chaudières dont trois en cuivre rouge « rapiécées en plusieurs endroits » et deux autres de potin, c'est-à-dire un mélange de cuivre, d'étain et de plomb dont le défaut était de s'oxyder très rapidement, ce qui en rendait impossible le nettoyage parfait. L'outillage révèle encore deux rafraîchissoirs en cuivre rouge, un bec de corbin (12), trois cuillers en bois et trois écumeurs ainsi que deux aunes de blanche (13). Il s'y ajoute encore un mauvais canot à vesou et un canot servant de rafraîchissoir. Le tout se monte à 12 000 livres.

Comme l'habitation est importante, on y trouve une purgerie où le sirop est mis à refroidir. C'est un bâtiment très semblable par sa superficie, 50 pieds sur 20, et son architecture à la purgerie. Notons-y la présence d'un « bon canot à piler le sucre avec 24 pilons ». A l'extrémité est une étuve avec son coffre de fer et son fourneau. On sait que l'étuve permettait de refondre les sirops pour en obtenir un sucre de meilleure qualité. La purgerie est estimée 3 500 livres, ce qui semble indiquer des bâtiments en mauvais état. Il en est de même d'un « vieux bâtiment... servant de boutique aux ouvriers » dont la valeur ne dépasse pas 800 livres.

La vinaigrerie où se fabriquait le tafia avec sa « couleuvre (14), la chaudière et le chapiteau de cuivre rouge... avec trente vieilles futailles et un canot à mettre la grappe (sic) » ne dépasse pas 3 000 livres. Trois cases à bagasse ne valent guère plus de 150 livres. L'ensemble des constructions monte donc à 46 650 livres, soit moins du tiers de la valeur des terres.

---

(11) Cf. les gravures du livre du P. Labat à ce sujet.

(12) Il s'agit d'un espèce de seau. Cf. les illustrations du livre du P. Labat.

(13) La phrase est difficile à déchiffrer. Il s'agit sans aucun doute du blanchet, un drap qui servait à passer le vesou.

(14) Il s'agit du tuyau coudé de l'alambic.

3° L'outillage constitue la troisième partie de l'inventaire. Il est très complexe et mentionne surtout 950 formes à sucre et 850 pots de terre et deux cabrouets dont l'un à demi usé. L'ensemble est évalué à 2 525 livres.

4° Les esclaves sont estimés à 45 310 livres. Ils sont peu nombreux pour une habitation de cette importance : 57 en tout dont 21 nègres, 23 négresses et 13 enfants. Rappelons que l'habitation idéale du P. Labat en comptait 120 pour 300 carrés, soit un esclave pour 2,5 carrés, alors qu'à l'Ilet la proportion est d'un esclave pour 3,5 carrés. Cela semble bien corroborer la pénurie de main-d'œuvre servile dont se plaignent souvent les habitants de la Guadeloupe. En dépit de la contrebande, il paraît évident qu'elle retardait la progression de certaines sucreries.

5° Le bétail constitue le cinquième poste de l'inventaire. Il est assez important : 4 chevaux, une jument et sa suite, 2 mulets, 14 bœufs. Il est intéressant de se rappeler que l'habitation est pourvue d'un moulin à eau qui n'avait pas besoin d'animaux pour fonctionner. La présence de six animaux de selle révèle la richesse d'Henry Duquerry. La valeur du cheptel montait à 5 440 livres. A noter que le propriétaire détenait en propre 5 esclaves, 2 femmes et 3 enfants estimés à 4 350 livres, et des billets qui se montaient à 37 876 livres. La précaution d'établir ce dernier point montre qu'Henry Duquerry réservait les droits des autres héritiers de l'habitation. L'ensemble était donc estimé 266 025 livres et le S. Coquille devait en payer 8 000 livres par an, ce qui n'était pas beaucoup. En s'expatriant le propriétaire de la sucrerie ne faisait pas une bonne affaire.

Elle fut encore plus défavorable qu'il ne le pensait car, après s'être enfui à Londres en 1732, Henry Duquerry vit se dresser contre lui son propre beau-frère, Jean-Charles Renoult, qui réclama la confiscation du domaine, propriété de protestants fugitifs. Il demandait aussi accessoirement qu'il lui soit confié en tant que plus proche parent des anciens propriétaires. A plus juste titre, les enfants de la sœur d'Henry, les héritiers Chopis de la Bruyère (15), représentés par leur père, se mirent aussi de la partie. Les propres enfants

---

(15) Magdeleine Duquerry, l'une des filles d'Henry, avait épousé Pierre Chopis de la Bruyère, en avait eu 4 enfants, mais était morte entre-temps.

d'Henry refusèrent de se laisser dépouiller. Isaac Nicolas III et Magdeleine, épouse du S. Morin, préférèrent revenir en France et abjurer pour défendre leurs droits. Henriette, qui s'était mariée à Célestin Guittard, fit de même. Finalement les autorités décidèrent de partager l'habitation entre tous les héritiers. Isaac Nicolas, dont on sait le rôle lors du siège de l'île en 1759, se chargea de l'exploitation du domaine. Cependant, en proie à la rapacité et à l'animadversion de sa sœur Morin, il décida d'abord de racheter toutes les parts de l'habitation en 1762. Elle était alors estimée à 518 820 livres. En 1765, appauvri par le voyage qu'il avait dû faire à Versailles pour se justifier (16), il se résigna à vendre la sucrerie que sa famille détenait depuis près d'un siècle. C'est l'un de ses voisins, François Lemerrier de Vermont, qui l'acheta en commun avec sa femme Henriette de Vipart. C'est la raison pour laquelle les documents postérieurs à 1765 parlent d'habitation de Vermont.

Le nouvel acquéreur fit faire un inventaire détaillé de sa nouvelle propriété. Il est conservé dans son dossier des Archives Nationales et nous permet de connaître les transformations que l'habitation a connues depuis 1731. Les cultures des 16 pièces qui constituent l'ensemble sont détaillées :

Nom de la pièce	Carrés en cannes	Leur âge	Carrés en vivres	Carrés en savane
1 Fond de l'Etang	6,25	1 an	1,75 en manioc de 2 mois	
2 Chemin des Carmes			3 idem de 7 et 4 mois	
3 Le jardin à nègres	4	Nouv. plantés		
4 Pièce à Guichard	6	17 mois		
5 L'acajou ou Pierre Borgne	8	Rejetons de 13 mois		

(16) Il avait été l'un de ceux qui avaient pris l'initiative d'engager les pourparlers de reddition au nom de la colonie avec les Anglais.

Nom de la pièce	Carrés en cannes	Leur âge	Carrés en vivres	Carrés en savane
6 Laisse des jardins à nègres	3	Premiers rejets de 8 mois		
7 Laisse du bord du bois	6	11 mois		
8 Pièce à Roulle	7	Premiers rejets 5 et 7 mois, cannes 7 mois		
9 Pièce à Roseau	6	Rejets de 8 mois		
10 Pièce à Mitan	4	Bonnes à faire		
11 Pièce à Minard	6	Premiers rejets à 6 mois		
12 La pointe entre les deux chemins	4			4
13 Sans nom	3 en cannes et en savane	4 mois		
14 La savane	7	Premiers rejets à 4 mois		
15 Une laisse à côté de la pièce à l'Etang	1 1/2			
16 Une lisière au-dessus de la pièce du bord du bois			1 carré de patates de 6 mois	

On le voit, l'habitation est presque entièrement plantée en cannes et il s'agit la plupart du temps de jeunes pousses ou de rejets récents qui permettent d'avoir un sucre de qualité. Presque tout le domaine est cultivé en dehors des

11 carrés qui restent en savane. Les vivres ne représentent que 5,75 carrés. Les prescriptions officielles, enjoignant aux propriétaires de planter un nombre de fosses à manioc proportionnel au nombre de leurs esclaves, ne sont donc pas respectées. Mieux même, la pièce dite « jardin à nègres » est nouvellement plantée en cannes. On ne peut donc guère s'étonner si, sur de telles habitations, le problème des vivres se posait avec acuité et si les esclaves souffraient fréquemment de la faim.

Les bâtiments ne semblent pas avoir changé depuis 1731. La purgerie est cependant « rétablie à neuf ». Elle est maintenant construite entièrement en maçonnerie « ainsi que l'étuve y attenant »... Notons qu'une maison « servant à l'économe » a été construite de même qu'une petite case à ouragan de 16 pieds sur 12. On sait que les esclaves pouvaient y trouver abri en cas de cataclysme. Les outils et ustensiles sont toujours aussi nombreux.

La main-d'œuvre servile a augmenté. Les esclaves sont maintenant 88. Il faut sans doute voir là les conséquences de la période anglaise qui, nous le savons, a eu, dans ce domaine, des effets très bénéfiques pour les habitants. Contrairement à l'inventaire de 1731, l'âge et l'origine des nègres sont précisés. Sur les 82 qui sont nommément énumérés, on dénombre 62 Créoles, 6 Aradas (17), 3 Ibos, 8 Foedas, 1 Bambara, 1 Congo, et 1 Mine. Les nègres créoles l'emportent donc de très loin. La « créolisation » de l'atelier paraît accomplie. Ce qui le prouve mieux que tout c'est le nombre important des enfants qui, le plus souvent, représentent moins du tiers de la main-d'œuvre, alors qu'ici on dénombre 32 esclaves de moins de 15 ans, ce qui laisse supposer un accroissement naturel important. Peut-être faut-il y voir les effets d'une certaine amélioration des conditions de vie qui aurait permis d'abaisser nettement le taux de la mortalité infantile chez les esclaves (18).

Le cheptel de l'habitation se monte à 10 bœufs de cabrouet et 5 mules. Il semblerait qu'Isaac Nicolas III, ne

---

(17) Mines, Foedas, Ibos et Aradas viennent de la côte des Esclaves, l'actuel golfe de Guinée, les Bambaras sont originaires du Sénégal.

(18) Certains de ces esclaves peuvent être identifiés sur le registre du Mont Carmel. « Le 19 mars 1761 est baptisé Isaac, fils naturel de Jacques, appartenant à M. Duquerry... Le parrain a été Robert, appartenant à M. Duquerry. » Or il n'y a qu'un Jacques et un Robert dans le dénombrement.

s'étant pas marié et n'ayant pas d'enfants (19), il n'avait pas besoin de bêtes de selle.

L'habitation est évaluée en 1765 à 700 000 livres. Depuis 1731 sa valeur a continuellement augmenté, ce qui révèle l'excellente gestion d'Isaac Nicolas Duquerry.

Evolution de la valeur de l'habitation :

1731 .....	266 025 livres
1762 .....	518 820 livres
1765 .....	700 000 livres

Cette étude nous a permis de montrer ce qu'a été l'évolution d'une grande habitation sucrière au XVIII<sup>e</sup> siècle. En un peu plus de 30 ans, sa valeur a plus que triplé. Même en tenant compte d'une certaine inflation, c'est considérable. Cette progression est liée à l'accroissement de la main-d'œuvre, mais aussi à la meilleure mise en valeur des terres qui en 1765 sont presque entièrement consacrées à la canne. Cela corrobore ce que l'on sait de l'évolution de l'économie sucrière de l'île au XVIII<sup>e</sup> siècle. Certains détails, que l'on a parfois mis en doute, apparaissent clairement ici. La rareté relative de la main-d'œuvre servile ne semble pas pouvoir être niée. Les plaintes des colons à ce sujet sont donc justifiées. On est en droit de penser que la contrebande ne profitait qu'à certains d'entre eux et que d'autres souffraient d'une véritable pénurie d'esclaves. Enfin l'inventaire de 1765 montre clairement que la culture des vivres était insuffisante et qu'à cette date, la canne avait gagné sur les hauteurs de la Basse-Terre tout le terrain qu'elle était susceptible d'occuper. Ces deux faits ne sont pas pour étonner ceux qui se sont un peu intéressés à cette période.

LUCIEN-RENÉ ABENON.

---

(19) Le registre de catholicité du Mont Carmel (Archives d'Outre-Mer) où il a résidé de 1759 à sa mort en 1782 ne mentionne ni femme ni enfants.

ANNEXE I

INVENTAIRE SIMPLIFIE DE L'ILET EN 1731

Les terres .....	158 000 livres
La maison .....	15 000 livres
Le moulin .....	17 300 livres
La sucrerie .....	12 000 livres
Les autres bâtiments .....	7 450 livres
La garniture du moulin .....	3 000 livres
Les outils et ustensiles .....	2 525 livres
Les esclaves .....	45 310 livres
Le cheptel .....	5 440 livres
	<hr/>
TOTAL .....	266 025 livres

ANNEXE II

GENEALOGIE SIMPLIFIEE DES DUQUERRUY

Isaac Nicolas I<sup>er</sup>  
achète l'Ilet en 1672  
meurt en 1684

Isaac Nicolas II  
fugitif en 1694  
meurt en 1724  
en Angleterre

Augustin  
fugitif en 1694  
meurt en 1733  
en Angleterre

Magdeleine, épouse  
Chopis de la Bruyère

Héritiers  
Chopis de la Bruyère

Henry  
fugitif en 1694  
de retour en 1703  
fuit de nouveau en 1731  
meurt à La Rochelle  
en 1753

Magdeleine Renoult  
(son frère J.-C. Renoult  
réclamera l'Ilet)

Isaac Nicolas III  
(1717-1782)  
participe au siège de 1759  
reconstitue l'Ilet en 1762  
le vend en 1765

Marie Elisabeth  
épouse Morin

Magdeleine  
épouse Guittard